

## LETTRE D'INVITATION pour le service de NETTOYAGE

### 1. OBJET DU MARCHE

Le marché a pour objet le service de nettoyage et la fourniture de matériel hygiénique et sanitaire (savon liquide, papiers WC e mains, sacs poubelle,...) des bureaux, des salles de cours, de la cuisine et du théâtre de l'immeuble suivant :

SIÈGE	ADRESSE	VALEUR HTVA
Istituto Italiano di Cultura	Rue de Livourne, 38 – 1000 Bruxelles	28.000 €

Le cahier des charges est en annexe.

Des variantes peuvent être prises en considération. La sous-traitance n'est pas autorisée.

La facturation est à charge de l'Institut avec paiement dans les 15 à 30 jours.

### 2. POUVOIR ADJUDICATEUR

L'avis concerne la mise en place d'un contrat signé par l'Institut Culturel Italien de Bruxelles (Istituto Italiano di Cultura - Rue de Livourne 38 - 1000 Bruxelles).

### 3. DUREE DU MARCHE

Le marché a une durée de douze mois, à partir du 1/1/2019 jusqu'au 31/12/2019.

Ce marché ne peut faire l'objet d'une reconduction automatique.

### 4. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre globalement plus avantageuse :

- **60% pour l'offre technique et qualitative**, pour un maximum de 60 points ainsi distribués :
  - a) achat de matériel hygiénique et sanitaire, recharges produits lave-vaisselle, sacs poubelle,... : jusqu'à 15 points ;
  - b) mise à disposition de personnel pour déplacement de meubles ou de matériel : jusqu'à 15 points ;
  - c) personnel expérimenté : jusqu'à 10 points ;
  - d) certifications de qualité et environnementales, qualité environnementale des produits utilisés : jusqu'à 10 points ;
  - e) service d'enlèvement des déchets de verre : jusqu'à 5 points ;
  - f) services administratifs d'appoint : jusqu'à 5 points ;
- **40% pour l'offre économique** : pour un maximum de 20 points :
  - o de 16 à 20 points pour une offre excellente ;
  - o de 11 à 15 points pour une offre bonne ;
  - o de 6 à 10 points pour une offre mauvaise ;
  - o de 0 à 5 points pour une offre très mauvaise.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas attribuer le marché, en tout ou en partie, dans le cas où aucune offre ne serait considérée convenable, voire appropriée, en relation à l'objet du contrat. Aussi, le marché pourra être attribué même en présence d'une seule offre valable.



ISTITUTO ITALIANO DI CULTURA DI BRUXELLES

Prot. 448

Bruxelles, le 22 novembre 2018

**ALS Clean s.p.r.l.**  
Rue Dieweg, 123  
1180 Bruxelles

**Anteos Facility Management**  
Avenue du Val au Bois, 29  
1950 Kraainem

**Bioclean Services Sprl**  
18 avenue Jean Monnet  
1200 Woluwé-St-Lambert

**B.O.C. Belgo Office Cleaner s.a.**  
Brusselstraat, 182-184  
1702 Groot-Bijgaarden

**B.S.C. Cleaning**  
Rue Herreweghe, 24-26  
1090 Bruxelles

**Cleanex sprl**  
Rue Vanderlinden 22-24  
1030 Bruxelles

**Easy-Bat s.p.r.l.**  
Rue Verbist, 60  
1210 Bruxelles

**Mégataf multiservices**  
Rond-Point Schuman, 11  
1040 Bruxelles

## 5. PRESENTATION DE L'OFFRE

La livraison rapide des offres (par la poste avec accusé de réception) est à la charge exclusive de chaque société. Le défaut de présentation des offres dans les lieux, délais et selon les modalités indiquées engendre l'exclusion du concurrent.

Les offres et la documentation y attendant doivent parvenir endéans 12h00 (midi) du jour 12/12/2018 selon une des modalités suivantes, au choix :

- à travers le service postal, exclusivement par lettre recommandée, à l'adresse suivante : Istituto Italiano di Cultura, Rue de Livourne 38 – 1000 Bruxelles ;
- en main propre, de 9h30 heures à 13h00 et de 14h00 à 17h00 à la même adresse, à l'exception des jours fériés et du jour 12/12/2018 (dernière acceptation à 12h00).

A la fin du terme fixé pour la présentation des offres, seul le cachet de réception apposé sur l'enveloppe par le Pouvoir Adjudicateur fera foi. La date d'expédition fait foi. L'Administration décline toute responsabilité en cas de retard ou de non-remise du pli et ce, quelle qu'en soit la cause.

Le Fournisseur s'engage à maintenir son offre valable pendant 30 jours.

La visite des bâtiments objet de l'appel d'offre aura lieu sur demande au point de contact du pouvoir adjudicateur. L'utilisation des caméras et appareils de photographie n'est pas autorisée.

La Société s'engage à effectuer le service tout en gardant inchangés les produits et les prix offerts pendant toute la durée du contrat.

Avec la présentation de l'offre le Fournisseur :

- accepte les conditions reprises dans la présente lettre d'invitation ;
- accepte d'être inséré dans le répertoire des fournisseurs ;
- atteste implicitement d'avoir inclus dans le prix tout frais reconductible aux services objets du marché public, à exclusion de la TVA. En particulier, dans l'offre seront compris tous les moyens, les instruments et le matériel nécessaires au nettoyage des locaux.

## 6. STRUCTURE DE L'OFFRE

L'enveloppe avec laquelle chaque Société présente son offre doit contenir, sous peine d'exclusion, les documents suivants :

A) ensemble de documents présentant la Société et permettant d'en évaluer les capacités technique, financière et économique :

- copie de la pièce d'identité de la personne qui signe l'offre;
- l'inscription de la Société à la Chambre du Commerce ;
- la preuve de la souscription par la Société d'une assurance couvrant les risques professionnels, la responsabilité civile et les accidents du travail ;
- l'attestation qui démontre que la Société est en ordre en ce qui concerne ses obligations fiscales ;
- l'attestation qui démontre que la Société est en ordre en ce qui concerne ses obligations vis-à-vis de l'Office National de Sécurité Sociale.
- le casier judiciaire du personnel intéressé (si cela n'est pas possible pour des raisons de temps, la société s'engage à fournir ce document avant l'entrée en service dudit personnel). Avec la présentation de l'offre, la société s'engage à employer constamment dans le service faisant l'objet de ce marché seulement le personnel indiqué dans l'offre, sans préjudice des périodes d'absence justifiée.

B) une enveloppe fermée accompagnée de la mention « Offre technique », avec les documents suivants :

- les éventuels certificats de qualité et/ou environnementaux ;
- la description des produits qui seront utilisés pour le nettoyage des locaux, en indiquant leur qualité environnementale ;
- la description des services administratifs de support, des modalités d'organisation interne et de gestion du personnel ;
- l'horaire proposé.

C) une enveloppe fermée accompagnée de la mention « Offre économique », avec l'offre économique présentée en utilisant le formulaire annexé à la présente lettre d'invitation.

## 7. DIVERS

La procédure de sélection du Fournisseur est régie par la loi italienne, en application des directives communautaires en matière de marchés publics. D'éventuels recours peuvent être introduits auprès des organes italiens de justice administrative ([www.giustizia-amministrativa.it](http://www.giustizia-amministrativa.it)).

Le titulaire du traitement des données est l'Institut Culturel Italien (Istituto Italiano di Cultura) - Rue de Livourne 38 - 1000 Bruxelles, auquel il est possible de s'adresser pour exercer les droits prévus par l'art. 13 du Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679.

Certaines données du concurrent adjudicataire de l'appel d'offre et des conditions d'adjudication pourront être diffusées sur les sites internet du Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, en exécution des obligations légales qui imposent la transparence administrative.

Le point de contact auquel des informations complémentaires peuvent être obtenues est le suivant :

Gianni Castronovo  
Assistant administratif  
Tél.: 02 / 533 27 22  
[gianni.castronovo@esteri.it](mailto:gianni.castronovo@esteri.it)

Le Directeur  
Paolo Grossi  
